



© Scultrain

AGENDA

| 13



© VAVANS

PORTRAIT

| 17



© E. La Goff

ÉDUCATION

| 20

# Magnymag'

N° 215 - avril 2019

Bulletin municipal

## Nous maintenons le cap !

| 06-12



© L. Guilbert

Suivez-nous sur :



[www.magny-les-hameaux.fr](http://www.magny-les-hameaux.fr)



[MagnyLesHameaux](https://www.facebook.com/MagnyLesHameaux)



[villemagny78](https://www.instagram.com/villemagny78)



[Ville de Magny-les-Hameaux](https://www.pinterest.com/VilledeMagnyLesHameaux)



[Magny-les-Hameaux](https://play.google.com/store/apps/details?id=com.magny-les-hameaux)



[Magny les Hameaux](https://apps.apple.com/fr/app/magny-les-hameaux/id1441111111)

# Sommaire

4

En images

13

Agenda

Vos rendez-vous

17

Portrait

Vivre au village

18

Vie locale

Week-end citoyen



6 | 12  
Dossier

Nous maintenons le cap !

20

Éducation

Les dumistes

22

Vie économique

Miodex

23

À votre écoute

27

Travaux

La photo du mois



## Magny-les-Hameaux, terre saine !

Judi 21 mars, la Ville s'est vu décerner par le ministère de la Transition écologique et solidaire et l'Agence française pour la biodiversité, le label national « Terre saine, communes sans pesticides ». Bravo aux services techniques de la Ville qui œuvrent au quotidien pour faire de Magny-les-Hameaux une terre saine, zéro phyto !

## Magnymag'

Bulletin municipal n° 215 • avril 2019 • 1, place Pierre Bérégovoy BP 33 78114 Magny-les-Hameaux • 01 39 44 71 71 • Directeur de la publication : Bertrand Houillon • Rédactrice en chef : Élisabeth Le Goff • Comité de relecture : Dominique Berthelard, Brigitte Bouchet, Frédérique Dulac, Laurence Guilbot, Tristan Jacques, Thérèse Malem, Christine Mercier, Henri Omessa, Alain Rapharin, Marie-Pierre Striolo • Photographies : Arthur Desré, Fotolia, Laurence Guilbot, Christian Lauté, Elisabeth Le Goff, Soultrain. • Conception & réalisation : @scoopcommunication - 10811-MEP / 10843-INF • Dépôt légal : mars 2019 • Tirage : 4 500 exemplaires • Impression : Le Réveil de la Marne







Plantation participative, samedi 9 mars, sur les terres des deux maraîchers bio de la commune installés sur la ferme périurbaine pour planter une dizaine d'arbres sur le modèle de l'agroforesterie.

© L. Guilbot

## Votre participation est toujours aussi importante pour nous !

**L**e café citoyen, dans la continuité du budget collaboratif et des comptes rendus annuels de mandat, est devenu un moment important d'échanges et de travail collectif pour préparer chaque budget. Qui veut participer vient, comme pour tout comité consultatif, réunion d'habitants et atelier organisés toute l'année ! Ces échanges permettent d'ajuster nos actions au plus près de vos besoins, d'expliquer aussi qui fait quoi dans les méandres des responsabilités partagées entre la commune, l'agglomération, le Département, la Région et l'État. Parmi les actions ressorties de ces discussions, nous pourrions citer la piste cyclable, la plateforme de covoiturage, l'augmentation de 50 % de la fréquence des bus en semaine entre l'Hôtel de ville et la gare de Saint-Rémy, l'obtention du passage du bus PMI, la borne d'eau au City Stade, la place des jeunes dans les événements communaux...

À une période où certains découvrent l'idée de débattre, de demander l'avis citoyen, nous constatons que nous avons pris de l'avance à Magny-Hameaux... Je les invite d'ailleurs à en prendre connaissance, cela pourrait leur donner des idées ! Si tout est parfait, je suis heureux de voir au quotidien l'engagement de beaucoup d'habitants,

de tous âges, pour agir et imaginer notre territoire de demain.

Nous avançons ainsi, sans augmenter la fiscalité locale, et ce, malgré l'acharnement de l'État, suivi par les autres partenaires, pour assécher nos finances, mettant en péril les services dont nous avons toutes et tous besoin localement.

Le budget 2019, ajusté avec nos discussions issues des cafés citoyens, a été construit pour maintenir ces services nécessaires, avec une gestion quotidienne toujours rigoureuse. Nous continuons également les rénovations énergétiques de nos bâtiments publics (gymnase Delaune programmé cette année), les travaux d'accessibilité des espaces publics, l'entretien de notre patrimoine, en cherchant partout les financements possibles.

Nous sommes bien sûr toujours disponibles pour échanger, et si ça vous dit de vous retrouver les manches à nos côtés, avec toutes les citoyennes et citoyens volontaires, n'hésitez jamais !

*Plan dans la main, pour réussite, continuer d'imaginer et d'innover !*

*Bertrand Houillon*

**Votre Maire sur les réseaux sociaux :**  
[f](#) Bertrand Houillon / [t](#) @BHouillon

> **Allô, M. le Maire**  
**Mardi 2 avril**  
 18 h 30 à 19 h 30  
 01 39 44 71 38

> **Permanences d'élus**  
**Samedis 6 et 13 avril**  
 entre 9 h et 12 h  
 à l'Hôtel de Ville

> **Visite de quartier**  
**Samedi 13 avril**  
 10 h à 12 h  
 Quartier du Buisson



© L. Guillot

## Merci aux bénévoles du service Seniors

Mercredi 27 février, à l'occasion du banquet des seniors auquel étaient présents 279 Magnycois, la municipalité a rendu hommage aux bénévoles qui rendent visite aux seniors isolés. Un grand merci à Michèle Jacob, Brigitte Lambert, Nicole Jourdant et Denise Graffant (à droite du maire sur la photo) pour leur dévouement. Maria Pauly (à gauche sur la photo), quant à elle, recevait un bouquet pour son anniversaire.



© CS Albert Schweizer



© L. Guillot

## Une semaine riche en échanges... !

Du 8 au 16 mars derniers, de nombreuses animations et rencontres étaient organisées dans le cadre de la semaine « Économie et Femmes du monde » par le Centre social.



© CS Albert Schweizer





## 18 803,52 € pour le téléthon !

C'est la somme collectée (sans la télématique) lors des différentes animations proposées par le milieu associatif au profit du Téléthon. Merci pour votre générosité !



## Il n'y a pas d'âge pour être « écolo »

Bravo à Swane Germé (10 ans) et à Valentine Roland (11 ans) qui, pendant leurs vacances d'hiver, ont ramassé plusieurs centaines de mégots de cigarettes pendant leurs promenades, entre le skate-park et le chemin de la Chapelle. Elles peuvent être très fières de leur geste écologique et citoyen.

## Recyclons en s'amusant

Un atelier famille proposé le lundi 25 février par le Centre social Albert Schweitzer pour apprendre à fabriquer une mangeoire à oiseaux.



## Top départ pour ATBC

Vendredi 15 mars, la Maison de l'environnement exposait les créations de l'illustrateur Mikaël El Fathi réalisées par les élèves des écoles de la Ville dans le cadre du festival À Tout Bout de Chant. Une magnifique exposition pleine de couleur et de vie !



## Suivez nous sur :

[www.magny-les-hameaux.fr](http://www.magny-les-hameaux.fr)  
rubrique actualités/arrêt sur images

MagnylesHameaux

villemagny78

Ville de Magny-les-Hameaux

Magny-les-Hameaux

# Dossier





# Nous maintenons le cap !

## À QUOI SERT UN BUDGET MUNICIPAL ?

À financer les écoles de vos enfants ; les centres de loisirs qui les accueillent pendant les vacances ; la police municipale qui s'assure de leur sécurité après la classe ; les gymnases ; les lieux culturels et les spectacles qui s'y jouent ; les services techniques qui interviennent sur les routes et sur les espaces verts ; les aides sociales pour les plus démunis, le soutien aux associations... Derrière les chiffres d'un budget, c'est une multitude de services que rend la commune à ses habitants.

Outre les frais de fonctionnement au quotidien, un budget sert aussi à financer les projets pour l'avenir. Magny-les-Hameaux a misé sur les investissements durables en privilégiant les rénovations énergétiques de son patrimoine afin d'économiser sur les coûts d'énergie, et donc de fonctionnement de demain. Les photos ci-contre illustrent quelques-uns des projets en cours sur lesquelles la commune investit. Des projets dont on vous parle déjà depuis quelques années car un projet, ça se mûrit. C'est le fruit d'une longue préparation qui débute par des concertations avec la population, des études, des recherches de financement (subventions, etc.), des appels d'offres pour trouver les prix les plus attractifs sans nuire à la qualité, la recherche d'un maître d'œuvre... avant même que la première pierre soit posée.

En 2019, se poursuivront et s'achèveront ainsi de nombreux projets, tels que la Plaine de Chevincourt, la ferme périurbaine, la rénovation énergétique des bâtiments... Tout en ne touchant pas à la solidarité, la municipalité continue à innover durablement car c'est le cap fixé depuis 2014.



# Un budget sous pression

La baisse des financements de l'État, sur lesquels pouvait compter jusqu'alors la commune pour assurer ses missions de service public, atteint aujourd'hui un niveau préoccupant.

Les mécanismes des finances publiques ne sont pas toujours faciles à comprendre de prime abord. Baisse des dotations, hausse des ponctions, péréquations... Quelques explications s'imposent.

## Le désengagement de l'État se poursuit

Pour « redresser les comptes de la France », l'État met les collectivités à contribution. Cela s'est traduit par une baisse drastique des dotations qu'il leur verse, notamment la DGF (Dotation globale de fonctionnement), une dotation pourtant essentielle puisqu'elle permet aux communes de financer une partie de leurs frais de fonctionnement.

“ Nous ne toucherons ni à la solidarité ni à l'innovation durable ”

Alors que le montant de l'enveloppe accordé aux communes devait se stabiliser, de nombreuses communes continuent de voir leurs dotations s'amenuiser et leurs ponctions augmenter en raison d'un système de péréquation qui impose aux villes les plus « riches » de venir en aide aux communes les plus pauvres. C'est le cas de Magny-les-Hameaux qui doit donc reverser une part de ses ressources. Au total, le cumul entre la baisse des dotations et la hausse des ponctions donne un chiffre record de 6,3 millions d'euros en moins dans les caisses de la commune depuis 2012, pour les mêmes services rendus à la population !

EN 2012

**DOTATIONS** de l'État permettant aux communes de financer une partie de leur frais de fonctionnement

Budget sert à fin les loisirs les lieux les service

- 6,3 M€ dans le budget municipal

DES DOTATIONS de l'État pour redresser les comptes de la France

du bu qui doit fo services à

C'est la perte cumulée de la baisse des dotations de l'État

D'autres incertitudes pèsent sur l'avenir, telle la décision de l'État d'exonérer les contribuables de la taxe d'habitation, à hauteur de - 65 % en 2019. Comment l'État compensera-t-il cette perte financière qui alourdira son déficit public ? Les communes seront-elles mises, encore, à contribution ?

À l'échelle de l'intercommunalité, la situation n'est guère plus rassurante puisque l'agglomération SQY a annoncé des baisses drastiques des aides accordées à la culture, aux associations et à la voirie, avec une perte sèche de près de 100 000 € pour la culture en cinq ans.

Repères

1350 €

de dépenses réelles de fonctionnement par habitant (chiffre 2017, dans la moyenne des communes de l'agglomération)



Magny-les-Hameaux, 5 x moins endettée que la moyenne nationale



494 000 €

versés par la Ville aux associations, au CCAS et à la Caisse des écoles



**Budget de la Mairie**

Financer les écoles ;  
 la police municipale ;  
 les spectacles ;  
 les techniques etc...

**PONCTIONS de l'État**  
 obligeant les communes  
 au potentiel fiscal élevé  
 à venir en aide aux communes  
 les plus démunies

**EN 2019****Budget de la Mairie**  
financer les mêmes services pour la population

**DES PONCTIONS**  
 de l'État toujours en raison  
 d'un système de péréquation

et de la hausse des ponctions qui conduit à cette situation.

## Maintenir le niveau de services adaptés aux besoins des habitants, malgré tout

Dans ce contexte, les élus disposent d'une marge de manœuvre de plus en plus réduite les contraignant à des arbitrages pour assurer un niveau de service indispensable aux habitants. Cette année encore, leur choix a été d'équilibrer le budget sans augmenter les impôts locaux. Mais des efforts d'économie seront de nouveau faits : en mettant systématiquement en concurrence les marchés afin d'obtenir les prix les plus attractifs ; en maîtrisant les dépenses et en poursuivant les travaux de rénovation énergétique du patrimoine communal pour réaliser des économies d'énergie. Pour financer ces investissements, un emprunt complètera les aides et financements afin d'étaler la charge sur le temps et ne pas faire peser sur les habitants actuels le coût de ces équipements dont l'utilisation profitera aux Magnycois des générations futures (notamment pour l'aménagement de la Plaine de Chevincourt).

Des efforts qui ont pour objectif de ne pas toucher à la politique de solidarité poursuivie depuis 2014, notamment vis-à-vis des associations et du CCAS (qui a financé notamment 189 PALM, Passeport Loisirs Magnycois, cette année), et de maintenir le niveau de services dédiés à la population.

## Parole d'élus



© C. Lauré

**HENRI OMESSA,**  
 3<sup>e</sup> adjoint délégué  
 aux finances et  
 affaires économiques

## Veut-on la mort des petites communes ?

Les communes assurent pour le compte de l'État un certain nombre de missions telles que l'état civil ou la scolarité du primaire. À ce titre notamment, il est censé verser les moyens d'accomplir ces tâches qui lui reviendraient. C'est la définition la plus simple de l'un des principaux concours financiers accordés par l'État aux collectivités : la DGF, Dotation globale de fonctionnement.

Les beaux discours et les déclarations en tout genre qui vanteraient la stabilité du montant de cette DGF ne sont que des « trompe-l'œil ». Car année après année, celle-ci se réduit comme une « peau de chagrin ». En effet, nos collectivités continuent de cotiser, chaque année, à hauteur de 10,5 milliards d'euros au redressement des comptes de la France.

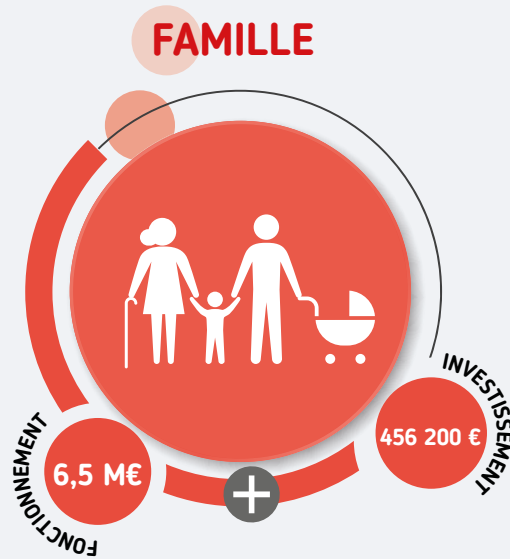
En outre, malgré une stabilité annoncée, nous subissons maintenant un « écrêtement » (action d'enlever ce qui est supérieur à la moyenne) du peu de ressources qui nous reste ! Pourquoi ? Parce que le potentiel financier de notre commune est jugé trop important comparé au niveau de l'imposition locale que nous pratiquons. Aussi, l'État juge qu'il n'a pas à aider une collectivité qui pourrait encore réévaluer ses impôts. De ce fait, nos dotations, depuis 2012, sont passées de 1,5 million d'euros à 235 000 € estimés pour 2019. Et la chute ne s'arrêtera pas là ! Le cumul de toutes ces ponctions et non-versements s'élève aujourd'hui à plus de 6.3 millions d'euros...

Comment, dans ces conditions, poursuivre sereinement nos missions de gestion, de solidarité aux familles, aux seniors ou vers nos jeunes ? Comment entretenir, rénover ou créer de nouveaux équipements nécessaires aux Magnycois ? C'est pourtant ce que nous continuons de faire au quotidien, en pratiquant une gestion rigoureuse de nos finances, car c'est le cap que nous nous sommes fixé, depuis 2014.

## LE CADRE DE NOTRE ACTION

- PAS DE HAUSSE D'IMPÔTS
- MAINTIEN DES SERVICES AUX HABITANTS
- MAINTIEN DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
- POURSUITE D'UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT ET DE RÉNOVATION AMBITIEUX
- POURSUITE DES PROJETS INNOVANTS POUR L'AVENIR

UN B  
QUI VA



SOIT UN TOTAL DE 7 M€ POUR :

- LA PETITE ENFANCE ET L'ENFANCE
- L'ÉCOLE
- LES JEUNES
- LA RESTAURATION SCOLAIRE

**BIEN VIVRE**



SOIT UN TO

- LA CULTUR
- LES SENIO
- LA SANTÉ
- L'AIDE AUX
- LE LOGEM

**ASSURER LA GESTION DU QUOTIDIEN :**

**3,2 M€**

- ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS
- CIMETIÈRES
- URBANISME
- MOYENS GÉNÉRAUX
- INFORMATIQUE
- RESSOURCES HUMAINES
- COMMUNICATION
- ETC.



**UN BUDGET TO**  
16,15 M€ POUR LE

**+** 7,05 M€ POUR L'



# BUDGET

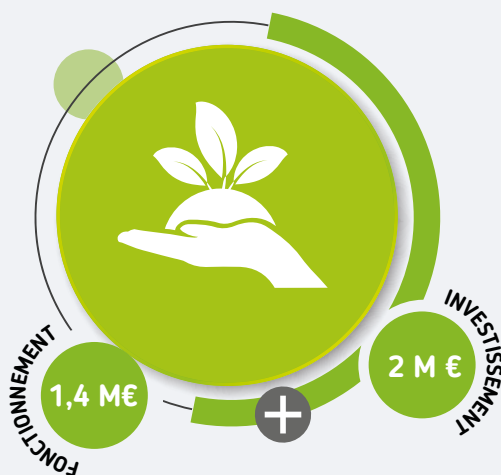
SERVIR À ...

## RE ENSEMBLE



TOTAL DE 5,7 M€ POUR :  
- LE SPORT  
- LA SOLIDARITÉ  
- LES ASSOCIATIONS  
- L'ENTRETIEN

## CADRE DE VIE



SOIT UN TOTAL DE 3,4 M€ POUR :  
- LES ESPACES VERTS  
- LA VOIRIE COMMUNALE  
- LE MOBILIER URBAIN  
- LA SÉCURITÉ  
- L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE

TOTAL DE 23,2 M €,  
FONCTIONNEMENT  
INVESTISSEMENT

### INVESTIR POUR :

- rendre les bâtiments - énergivores
- avoir des espaces publics + accessibles
- offrir un cadre de vie + respectueux de l'environnement
- entretenir le patrimoine communal au quotidien

Détails sur :

[www.magny-les-hameaux.fr](http://www.magny-les-hameaux.fr)



Les cafés citoyens sont des rendez-vous riches en échanges dont les élus tiennent compte au moment de l'élaboration du budget.

## Le budget communal : ça vous a questionné !

Au moment où votre commune bouclait son budget, nous vous avons proposé, via les réseaux sociaux, de poser les questions qui vous intéressaient sur le budget communal. Nous y répondons !

**La taxe d'habitation sera-t-elle exonérée pour 100 % des Français en 2020, comme annoncé par le président de la République et le Gouvernement ?**

La suppression a été effectivement annoncée par l'exécutif pour tous les ménages français. L'exonération totale ne concernerait que les résidences principales et devrait intervenir au plus tard en 2021. Cette décision n'est pas du ressort de la commune.

**Perçoit-on des subsides (sommes versées à titre d'aides, de subventions, etc.) de l'agglomération SQY, du Parc naturel régional de la Haute-Vallée et/ou des distributeurs d'énergie ?**

SQY perçoit des recettes que Magny-les-Hameaux ne touche plus car l'intercommunalité est compétente sur des domaines que la commune ne gère plus (transferts de compétence). À ce titre, la Ville perçoit par SQY la différence entre les charges transférées, estimées à un moment donné, et les taxes désormais perçues par l'agglomération (appelées attribution de compensation ou AC). L'AC annuelle versée par SQY est de 2,03 M€ et est figée. La Ville est contributrice du Parc naturel régional : elle lui a versé 42 129 € en 2018. Le Parc naturel régional peut, quant à lui, allouer des subventions à des commerces, aux entreprises, et parfois à la collectivité sur des projets spécifiques. Enfin, les distributeurs d'énergie reversent à la Ville une Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité (TCCFE) qui s'élève à 77 824 € pour la commune.

**On parle du projet de la plaine de Chevincourt depuis trois ans. Pourquoi les travaux mettent-ils autant de temps pour démarrer ?**

La Plaine de Chevincourt, c'est 60 000 m<sup>2</sup> d'espaces sportifs et de loisirs à aménager, soit l'équivalent de six terrains de football ! Un chantier de cette envergure nécessite un long travail de préparation qui a débuté par une grande concertation avec les Magnycois (en 2016) car la municipalité a souhaité associer la population à ce projet structurant. Il fallait ensuite faire des études, rechercher un maître d'œuvre (en 2017), rechercher des subventions (en 2018), lancer des appels d'offres pour trouver les entreprises qui réaliseront les travaux (en 2019)... Les travaux (incluant terrain de football, practice de golf, street work, etc.) débuteront à l'été prochain.



**En savoir + sur le budget municipal :**

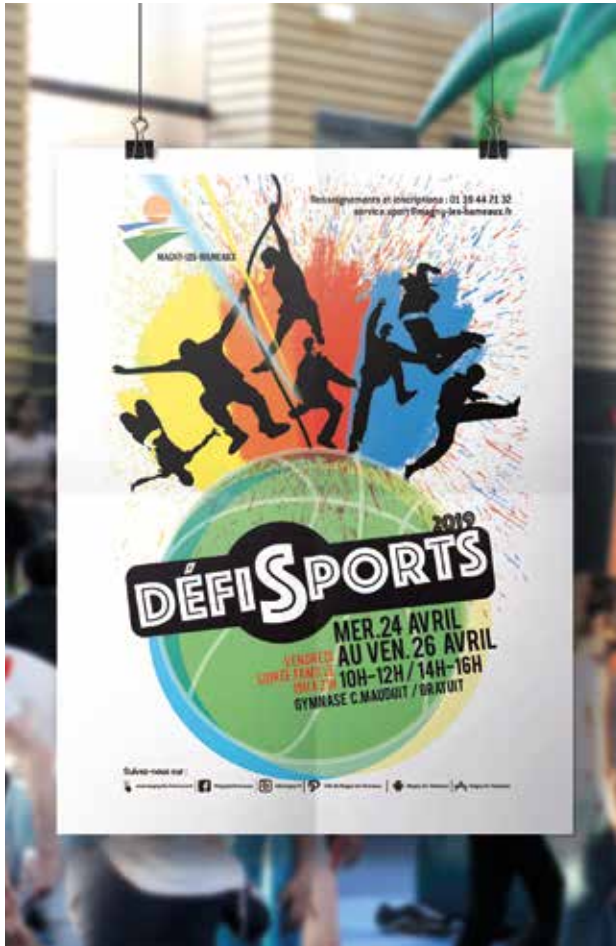
**[www.magny-les-hameaux.fr/ma-ville/la-vie-municipale/le-budget-municipal](http://www.magny-les-hameaux.fr/ma-ville/la-vie-municipale/le-budget-municipal)**

**Qui fait quoi dans la ville ?**

Difficile de savoir ce qui, dans la commune, est intercommunal, départemental, ou ne l'est pas ! Réponses en images, en cliquant sur [www.magny-les-hameaux.fr](http://www.magny-les-hameaux.fr) ou en flashant sur







## Du merc. 24 au vend. 26 Défi Sports

Des défis sportifs, des challenges à relever par équipes, des structures gonflables, un parcours d'obstacles, un défi tour de kappla et un laser game inédit : voilà ce qui vous attend pendant les vacances de Printemps ! Un événement organisé par les services Sports, Jeunesse & Citoyenneté et Enfance.

### Gymnase Chantal Mauduit

Entrée libre, dès 6 ans

De 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Et le vend. soir : de 19 h à 21 h,

restauration sur place

01 39 44 71 32



© L. Guilbot

## Les rendez-vous à ne pas manquer

**Mar. 2**

### La tolérance expliquée à nos enfants

Un temps d'information pour les parents animés par le RESSY pour apprendre la tolérance à nos enfants

**Boutique de quartier**

9 h 30

**Mar. 2**

### Crochet

Pour tout connaître des origines sulfureuses du capitaine Crochet ! Un spectacle écrit par Gilles Reynaud, des chants suivis par la dumiste Aurélie Pelissier-Conort (lire pages 20 et 21) et joué par des élèves



de CE2 de l'école Louise Weiss de Magny-les-Hameaux et de CM1 de l'école Desnos de Guyancourt.

**Maison de l'environnement**

10 h - 14 h - 19 h 30

Gratuit, sur réservation

**Mar. 3**

### Karting

Une sortie pour les 14-17 ans, proposée par le service Jeunesse et Citoyenneté.

**Cap Ados**

De 14 h 30 à 18 h - 4 €

**Sam. 6**

### Visite du Quai Branly en famille

Découvrez le musée du Quai Branly avec deux visites adaptées aux enfants selon leur âge portant sur les essences et les secrets des masques. Une sortie famille, dès 3 ans. **Départ 14 h**

**devant la Boutique du Quartier**

**Retour vers 18 h 30 - Tarif B**

**Sam. 6**

**Vox, pour les tout-petits**

Une chanteuse-comédienne et un créateur sonore explorent la voix dans tous ses états. Un spectacle à partager avec bébé, dès 9 mois !  
**Estaminet 11 h et 12 h 15**



© Marie-Anne Rochier

**Du dim. 7 au dim. 14**  
**25° salon des peintres**

Découvrez les toiles des peintres amateurs de la commune et de la région. Une exposition organisée par la MJC Mérentaise.  
**Maison des Bonheur**  
**Entrée libre, de 14 h à 16 h 30 et le week-end, de 14 h à 18 h.**



**Les songes de Léo - Dim. 7**

*Morgane Imbeaud, l'ex-chanteuse du groupe Cocoon, groupe de pop-folk français au succès planétaire, revient sur scène avec un joli conte musical, entourée de Jean-Louis Murat pour les paroles et de Christophe Chabouté pour les illustrations. Avec en première partie, la classe de 4<sup>e</sup> du collège Albert Einstein accompagnée par leurs professeurs Madame Payet et Madame Maudet.*

**Maison de l'environnement**  
**17 h et 18 h 30**

**Mar. 9**

**Atelier cuisine Jeunes parents**

Apprenez à préparer un repas équilibré et délicieux pour vos petits, dès 3 mois, avec des produits bio. Une animation du Centre social proposée en partenariat avec le Secours catholique.  
**Estaminet Café De 15 h à 16 h 30**  
**Gratuit, sur inscription**

**Mar. 10**  
**Luge d'été et hockey sur roller**



Une sortie pour les 11-13 ans, proposée par le service Jeunesse et Citoyenneté, à l'Île de loisirs d'Étampes : luge d'été sur 900 m de dénivelé pouvant atteindre 40 km/h, suivi d'un match de hockey sur roller. Un programme concocté par le conseil de jeunes.  
**Cap Ados Départ 14 h à 18 h - 3 €**

**Jeu. 11**  
**Sortie au pays de l'or rouge**



Partez pour une journée dans le Loiret avec le service Seniors pour visiter le musée du Safran à Boynes avec un déjeuner à Chilleurs-aux-Bois, suivi d'une visite guidée du château de Chamerolles (musée des senteurs, parfums et jardins, renaissance).  
**50 €, incluant visites, repas et transport en car**  
**01 39 44 71 18**

**Ven. 12**  
**Conférence**  
**« Écran et attention »**



Les écrans : quel danger pour nos enfants ? Comment se positionner en tant qu'adulte ? Quelles recommandations à adopter ? Une conférence animée par le Docteur Lesley SUIIRO, neuropédiatre à l'hôpital de Garches et au Centre de référence des troubles du langage et des apprentissages (CRTLA).  
**Maison de l'environnement**  
**20 h - viescolaire@magny-les-hameaux.fr**

**Sam. 13**  
**Tournoi de poker**

Tournoi de poker associatif organisé par le WBTH Poker team. Pas d'argent en jeu : convivialité et bonne humeur au programme.  
**Pôle Blaise Pascal**  
**Début du tournoi : 9 h 20**  
**13 €, repas compris**



Et si on éteignait nos écrans ? C'est ce que la Ville vous propose ce jour-là autour d'une journée dédiée à la citoyenneté et aux cultures urbaines qui abordera la question du danger des écrans. Des shows chorégraphiques de compagnies de danse hip-hop amateurs et professionnelles clôtureront la journée avec en ouverture de soirée, les danseurs de B3.1 accompagnés des musiciens de Zic en Herbe.  
**Programme d'animations complet pages 18 et 19.**  
**Maison de l'environnement**  
**De 11 h 30 à 22 h 30**



## Dim. 14 Battle solidaire



Assistez à une compétition de danse qui servira de support à une opération solidaire. Des danseurs s'affronteront sur la piste au rythme du DJ. Après quelques minutes d'affrontement, le jury décidera du vainqueur pour qu'à la fin de cette journée, il n'en reste qu'un ! La battle est solidaire car on ne vous demandera pas d'argent pour assister au show mais des dons alimentaires et/ou de première nécessité qui seront récoltés par les Restos du Coeur.

### Maison de l'environnement

14 h - Entrée libre :

**les droits d'entrée sont des denrées non périssables et/ou de première nécessité.**

Liste des produits sur le site de la Ville et sur les réseaux sociaux.

## Dim. 14 Doublette formée

Concours ouvert à tous.

Terrain de pétanque,  
rue Joseph Le Marchand

De 13 h 30 à 20 h  
06 98 52 20 18

## Dim. 14 Thé dansant



Avec Les Joyeux Retraités.

Restaurant scolaire  
de l'école Saint-Exupéry

De 14 h 30 à 19 h  
12 € - 01 30 52 23 69  
(Monique Delcambre)

## Dim. 14 Clair d'orgue fête ses 10 ans

Orgue, trompette et cloches seront au rendez-vous des 10 ans de l'association Clair d'orgue autour d'un répertoire italien du fonds de partitions historiques de l'association, interprété par Francis Vidil, conservateur de l'Orgue AVETA (1829).

Église Saint-Germain de Paris

18 h - De 15 à 5 €  
06 18 01 65 55

## Merc. 17 C'est l'heure du conte !



De belles histoires pour les enfants de moins de 5 ans, accompagnés d'un adulte.

Boutique quartier

16 h - 17 h  
Entrée libre

## Sam. 20 Collecte de sang



L'EFS (Établissement Français du Sang) organise une collecte de sang. L'EFS rappelle que les dons de sang doivent être réguliers car la durée de vie des produits sanguins est courte (5 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges). Dix mille dons de sang sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des malades et aucun produit ne peut se substituer au sang des donneurs bénévoles.

Pôle Blaise Pascal

De 10 h à 15 h



## Déco de jardin en palettes Sam. 20

Les bénévoles du Centre social et les jeunes du service Jeunesse & Citoyenneté vous apprendront à fabriquer du mobilier de jardin à l'aide de palettes de récupération. Un atelier tout public.

Esplanade Gérard Philippe  
De 15 h à 19 h

## Mar. 23 et merc. 24 Ateliers culturels et familiaux à Port-Royal

Le Centre social et le Centre Athéna proposent des ateliers culturels à pratiquer en famille, sur le site de Port-Royal des Champs. Des activités organisées dans le cadre des Champs de la culture, un programme qui associe culture, créativité et citoyenneté. Au programme, le mardi 23, deux ateliers : Le jardin à travers nos sens et la vie secrète des abeilles. Le mercredi 24, ce sera poterie et musique corporelle. Prévoir un pique-nique.

Départ Centre social : 10 h

Retour prévu : 16 h 30

2,50 € / atelier / enfant, gratuité pour les parents ainsi qu'à partir du 3<sup>e</sup> enfant.





**Merc. 24**  
**Centrale photovoltaïque collective**

Réunion publique d'information organisée par le Parc naturel régional, en partenariat avec l'ALEC, Enercity 78 et Energie partagée.

**Au trait d'union**  
**18 h 30**

**Du merc. 24 au vend. 26**  
**Défi Sports**



Trois jours d'animations sportives et de loisirs, avec des structures gonflables, des défis sportifs et un laser game inédit !

**Gymnase Chantal Mauduit**

**Entrée libre, dès 6 ans**  
**De 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h**  
**Et le vend. soir : de 19 h à 21 h, restauration sur place**

**Sam. 27**  
**Distribution alimentaire**



Pour les Magnycois en difficulté organisée par le Secours populaire.

**Local du Secours populaire français, à côté de Cap Ados**  
**De 14 h 30 à 17 h**  
**06 75 53 53 38**

**Boutique de quartier**

24, av. de Chevincourt  
**01 30 52 22 00**  
**centre.social@magny-les-hameaux.fr**

**Centre social Albert Schweitzer**

Place du 19 Mars 1962  
**01 30 52 22 00**  
**centre.social@magny-les-hameaux.fr**  
*Lundi : 9 h-12 h 15, 13 h45-19 h -*  
*Mardi et jeudi : 9 h-12 h 15, 13 h45-17 h 30 - Mercredi : 13 h45-17 h 30 -*  
*Vendredi : 9 h-12 h 15, 13 h45-17 h*

**Cap Ados**

Service Jeunesse et Citoyenneté  
 24, rue André Hodebourg  
**01 30 52 68 55 - 06 75 10 75 46**  
**service.jeunesse**  
**@magny-les-hameaux.fr**  
*Mardi, jeudi : 17 h-19 h - Mercredi : 14 h-19 h - Samedi : 14 h-18 h*  
*(hors vacances scolaires)*  
**f Jeunesse78**

**Église St-Germain de Paris**

Rue Ernest Chausson – Magny Village

**Estaminet**

Esplanade Gérard Philipe  
 Quartier du Buisson  
 Avenue de Chevincourt  
**01 30 23 44 28**  
**reservation@magny-les-hameaux.fr**  
**f Estaminet78**

**Maison des Bonheur**

2, rue Ernest Chausson  
 Magny-Village  
**01 61 37 09 33**  
**service.culturel**  
**@magny-les-hameaux.fr**

**Maison de l'environnement, des sciences et du développement durable**

6, rue Haroun Tazieff  
**01 30 23 44 28**  
**reservation@magny-les-hameaux.fr**  
**f Estaminet78**

**Musée national de Port-Royal-des-Champs**

CD 91 - Route de Port-Royal  
**01 39 30 72 72**  
**www.port-royal-des-champs.eu**

**Pôle musical et associatif Blaise Pascal**

Rue des Écoles Jean Baudin  
 Quartier Centre-Bourg  
**01 61 37 09 33**  
**vie.associative**  
**@magny-les-hameaux.fr**



**Dim. 28**  
**Triplette formée**  
 Concours ouvert à tous.  
**Terrain de pétanque, rue Joseph Le Marchand**  
**De 13 h 30 à 20 h**  
**06 98 52 20 18**

## UNE CLASSE NUMÉRIQUE POUR DIKONOP !

Dikonop est un petit village rural niché au milieu de la forêt camerounaise. Depuis 2018, grâce à l'association magnycoise humanitaire *Vivre Au Village Solidarité Nord Sud* (VAVSNS), soutenue par la Ville, son école bénéficie de l'électricité produite par des panneaux solaires. Une électrification qui a permis l'installation de matériel informatique (ordinateurs, imprimantes, liaison internet). En juin prochain, l'une de ses classes sera même équipée de tablettes numériques et de logiciel d'éducation : VAVNS vient, en effet, d'être lauréate, parmi une trentaine d'associations sur le département, d'un programme appelé « *Classes numériques en Afrique* ». Ce sera la première école primaire publique camerounaise en milieu rural à avoir une classe numérique. Quelques écrans blancs pour une ouverture sur le monde : un beau projet rendu possible grâce à *Vivre au Village*. Et à rajouter sur la liste déjà longue des initiatives que l'association mène depuis 1998.

“ Le numérique permettra  
à tous les enfants d'accéder  
à une éducation plus large ”



Flasher  
pour en lire +



## Week-end citoyen

Et si on éteignait nos écrans ? C'est ce que la Ville vous propose du vendredi 12 au dimanche 14 avril pour profiter d'un week-end dédié à la citoyenneté et aux cultures urbaines qui abordera la question du danger des écrans.

**T**ablettes, télévision, ordinateurs, smartphones... Nos enfants sont de plus en plus surexposés aux écrans. En mai 2017, des médecins et des psychologues français tiraient la sonnette d'alarme dans une tribune publiée dans *Le Monde* où ils alertaient sur les graves troubles du comportement et de l'attention qu'ils observent de plus en plus chez les bébés et les jeunes enfants. Selon eux, une exposition massive et précoce aux écrans empêcherait leur cerveau de se développer normalement. Sans parler des risques provoqués par l'usage excessif des écrans : baisse de l'activité physique, obésité, problème de sommeil lié à la fameuse lumière bleue émise par les écrans... Des constats alarmants que l'Académie américaine de pédiatrie (AAP) fait depuis quelques années, en rappelant que le temps passé sur les écrans par les enfants limite, de fait, les autres temps de la vie courante tels que jouer, étudier, discuter ou dormir. Le sujet vous intéresse ? Le Docteur Lesley SUIRO, neuro-pédiatre à l'hôpital de Garches et au Centre de référence des troubles du langage et des apprentissages (CRTLA), animera une conférence sur le thème « Écran et attention », vendredi 12 avril,



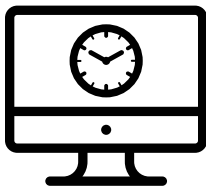
20 h, à la Maison de l'environnement (réservation conseillée au 01 39 44 71 23 et sur viescolaire@magny-les-hameaux.fr).

### Ateliers ludiques et participatifs

Place aux activités en famille le samedi et aux récompenses ! À 11 h 30, les élèves de CM2 de toutes les écoles de la ville recevront leur permis internet (une campagne de prévention sur les dangers d'internet mené dans les écoles avec la brigade de prévention de la délinquance juvénile de la gendarmerie). Ils pourront ensuite se restaurer : un food truck sera installé devant la Maison de l'environnement. Jusqu'à 16 h, vous pourrez tester

différents ateliers : fabrication d'un jeu éco-citoyen, stands d'info et prévention, expositions, etc.. Il y aura aussi des jeux vidéo (eh oui !) mais ceux-là sont écoresponsables. Il faudra pédaler pour jouer ! La gendarmerie exposera son matériel d'investigation et ses véhicules et la police dévoilera quelques secrets sur l'une de ses facettes : la police technique. Les jeunes sapeurs-pompiers feront une démonstration de leur savoir-faire et une initiation aux premiers secours et au défibrillateur sera proposée dans l'après-midi (à 13 h et à 15 h). Attention, seules quelques places sont disponibles, et uniquement sur inscription préalable au 01 39 44 71 23 ou sur viescolaire@magny-les-hameaux.fr.

## Repères



**4 h 11 par jour :**  
temps d'exposition  
devant les écrans d'un enfant

**5 h 07** pour un adulte,  
hors activité professionnelle !



**221**, c'est le nombre  
de fois en moyenne que l'on  
consulte son smartphone  
par jour

**+ d'1/3** des enfants  
possèdent leur tablette

**92%** des 12-17 ans  
disposent d'un téléphone  
portable



**63%** des 11-14 ans  
sont inscrits sur au moins  
un réseau social.

## Apprivoiser les écrans et grandir

3 - 6 - 9 - 12

### 3-6-9-12 : apprivoiser les écrans et grandir

La campagne 3-6-9-12 est un programme d'introduction progressive et raisonnée des écrans dans la vie de l'enfant développé par le psychiatre français Serge Tisseron. En résumé : pas de télévision avant 3 ans ; pas de console de jeu avant 6 ans ; pas d'Internet seul avant 9 ans ; pas de réseau social avant 12 ans.

**3** PAS DE TV  
AVANT 3 ANS

**6** PAS DE CONSOLE DE JEU  
AVANT 6 ANS

**9** PAS D'INTERNET SEUL  
AVANT 9 ANS

**12** PAS DE RÉSEAU SOCIAL  
AVANT 12 ANS

### Cultures urbaines solidaires

Le hip-hop s'invite pendant le week-end citoyen, dès le samedi 13 en soirée, avec un ensemble de shows chorégraphiques de compagnies de danse hip-hop amateurs et professionnelles qui viendront présenter leurs créations. Les danseurs de la compagnie B3.1, accompagnés des musiciens de Zic en Herbe et les danseurs de l'AMEC, ouvriront

le bal, à 20 h 30. Tarifs de 8,50 € à 5,50 € (carnet de 10 places 41 €), réservation au 01 30 23 44 28 ou sur [reservation@magny-les-hameaux.fr](mailto:reservation@magny-les-hameaux.fr).

Le dimanche 14 laissera place à un « battle » solidaire de danse hip-hop, de 14 h à 18h. N'ayez crainte : ni combat, ni coups bas, puisqu'il s'agit d'une compétition de danse qui servira de support à une opération solidaire. Des danseurs vont donc s'affronter sur la piste au rythme du DJ.

Après quelques minutes d'affrontement, le jury décidera du vainqueur pour qu'à la fin de cette journée, il n'en reste qu'un ! La battle se veut solidaire car on ne vous demandera pas d'argent pour assister au show mais **des denrées non périssables et/ou de première nécessité** qui seront récoltées par les Restos du Coeur. Restauration sur place avec le collectif La Main tendue. Nous vous attendons nombreux !



### En un coup d'œil

**Vend. 12 20 h** : conférence  
« Écran et attention »

**Sam. 13**  
**11 h 30** : Permis internet  
**12 h à 16 h** : Ateliers ludiques  
**13 h et 15 h** : Initiation aux premiers secours et au défibrillateur (sur inscription)  
**20 h 30** : Shows chorégraphiques, de 5, 5 à 8, 5 € (carnet 41 €)

**Dim. 14 14 h à 18 h** :  
Battle solidaire

Maison de l'environnement

# Éducation

## Profession : **dumiste**

Derrière ce nom un peu barbare se cache un métier peu connu mais pourtant bien présent dans les écoles, celui de musicien intervenant.

Celles et ceux que l'on appelle les dumistes sont détenteurs d'un diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI), d'où l'appellation éponyme. C'est en 1984, époque à laquelle la question de l'éducation musicale des enfants commença à être pris en considération par l'État, que ce diplôme est né, conjointement par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale. Le dumiste est donc un musicien professionnel qui intervient en milieu scolaire, mais qui n'est pas dépendant de l'Éducation nationale. Il est au service des collectivités territoriales qui le souhaitent : toutes ne le font pas. À Magny-les-Hameaux, la municipalité a fait le choix de subventionner ce type d'interventions dans toutes les écoles de la ville afin de permettre au plus grand nombre de jeunes d'accéder à la culture musicale. « *Nous avons la chance de travailler dans une commune active qui met à notre disposition les équipements nécessaires (salles de spectacle, lieux de répétition, partenariat avec le service culturel) pour mener à bien les projets* », constatent Marianne Passelergue et Aurélie Pélissier-Conort, les deux musiciennes intervenant sur la commune (lire ci-contre).

### Développer la culture musicale

Les dumistes ont une mission : amener la musique à l'enfant et l'enfant à la musique grâce à des projets conçus à l'école, et avec l'école. Une mission qu'elles mènent à Magny-les-Hameaux en partenariat avec la municipalité (qui finance leurs actions dans les écoles) et l'AMM (l'Association musicale de la Mérentaise). Elles jouent ainsi un rôle de médiateur, à la fois entre l'enfant et la musique, et entre l'univers scolaire et artistique : « *Dans l'inconscient des gens, la musique reste encore une activité difficile, inaccessible et élitiste. En intervenant dans les écoles auprès de tous les élèves, nous amenons parfois la musique dans des milieux où il n'y en a pas* », expliquent-elles. Dans les écoles, leur rôle n'est pas celui d'un instituteur, auquel elles ne se



© L. Le Coff

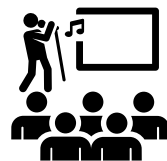
“ Nous sommes une petite bulle dans la vie des écoliers. ”

substituent pas, ni celui d'un animateur : « *Nous sommes entre deux ! Nous sommes des artistes pédagogues qui travaillent en parfaite collaboration avec les enseignants. Les projets sont élaborés ensemble, dès la rentrée de septembre.* » Sensibilisation, imprégnation, ouverture culturelle et artistique sont les maîtres mots d'un métier injustement méconnu du grand public mais que défendent Marianne et Aurélie, avec passion.

### Repères

**25 ans**

d'intervention musicale dans les écoles magnycoises



**758** écoliers accompagnés par an, du CP au CM2

**12 h** d'interventions par classe et par an



**9** projets suivis cette année



## Marianne et Aurélie, ces musiciennes de l'ombre

À Magny-les-Hameaux, elles sont deux dumistes. En coulisses, elles participent à de nombreux projets d'éducation et d'éveil musical.

### Elles courent, elles courent les dumistes...

Difficile de caler un rendez-vous avec les deux musiciennes qui interviennent dans les écoles de la ville ! Marianne Passelergue et Aurélie Péliissier-Conort sont par monts et par vaux, toujours en train de courir entre deux écoles et plusieurs projets à la fois ! Marianne, à Magny-les-Hameaux depuis 1994, partage son temps entre différentes communes du département (Chevreuse, Dampierre, Senlis, Lévis-Saint-Nom), ses cours de formation musicale qu'elle dispense au sein de l'AMM (Association musicale de la Mérançaise), et son activité de cheffe de chœur. Même emploi du temps pour Aurélie, violoniste et comédienne, qui intervient à Vaucresson, et dans les écoles de la commune depuis 2006, ponctuellement à la crèche familiale, lors du festival À Tout Bout de Chant, et à l'AMM en éveil musical. Un rythme lié au métier

même du dumiste, souvent affecté à un département entier, l'obligeant à de nombreux déplacements.

### Discrètes sur scène, omniprésentes en coulisses

C'est de dos que les spectateurs voient le plus souvent Marianne et Aurélie ! En véritables cheffes d'orchestre des spectacles qu'elles montent avec les écoles, elles dirigent les jeunes lors des représentations : « *C'est vrai que nous ne sommes pas dans la lumière. Ce sont les jeunes que nous mettons en avant.* » Certains spectacles demandent des heures et des heures de préparation, à l'instar du projet opéra, monté en collaboration avec six classes de CP-CE1 pendant de longs mois. Ce jour-là, à la Maison de l'environnement (photo ci-dessous), 163 élèves ont revisité l'histoire de « Boucle d'or », accompagnés par les élèves de l'école de musique de l'AMM, dans une salle comble, remplie de parents très

fiers, et souvent surpris, de ce qu'étaient capables de faire leurs enfants. « *Certains enfants sont hyper timides, d'autres sont très dissipés en classe et pourtant, ils se révèlent lors de ce type de projets. Sur scène, ils prennent la dimension du travail accompli : ils se font beaux, ils ont le trac. Ce ne sont plus des élèves autour de leur table mais des chanteurs et/ou des musiciens. Notre plus grande satisfaction est de voir le sourire des enfants sur scène et la progression qu'ils ont parcourue depuis les premières répétitions.* »

Jusqu'en juin, les deux musiciennes ont encore de beaux projets à mener, telle la comédie musicale *Crochet* (le samedi 2 avril, à la Maison de l'environnement) dont les chants ont été suivis par Aurélie. Au total, les deux dumistes accompagnent 758 écoliers tout au long de l'année scolaire, autour d'une dizaine de projets différents, rien qu'à Magny-les-Hameaux !



## Miodex, un expert en solutions d'assemblages

Installée depuis 2012 dans la zone d'activité de Gomberville, la start-up magnycoise est devenue en quelques années un expert réputé en solutions d'assemblages dans le monde de l'automobile et de l'aéronautique.



Visite de Bertrand Houillon, maire de Magny-les-Hameaux, dans les locaux de Miodex, en décembre, à l'occasion de leur journée Portes ouvertes.

**U**n boulon inaccessible pour les mains de l'homme, un rivet difficile à atteindre, une vis si particulière que l'outil pour l'actionner n'existe pas sur le marché ? C'est là qu'intervient Miodex ! Spécialisée dans l'outillage industriel, la société s'est associée avec des grandes marques de mécanique de précision afin de pouvoir répondre à toutes les demandes spécifiques. En clair, elle conçoit, avec ses partenaires, des outils de vissage sur mesure pour des clients de haute technologie, principalement dans l'aéronautique et l'automobile. Un secteur d'activité, très particulier, que le fondateur de Miodex, Cyrille Mielczarek, a découvert un peu par hasard : « *Après des études de mécanique industrielle, j'ai d'abord travaillé dans la machine spéciale avant d'accepter un poste d'expert vissage pour une grande marque automobile. Je n'y connaissais absolument rien en vissage mais j'étais passionné par les voitures, alors...* » Année après année, vis, boulons et rivets n'ont plus de secret pour le Magnycois qui acquiert une expertise dans le domaine de l'outillage industriel. En 2012, il décide de créer sa propre société. D'abord seul, il a recruté depuis quinze personnes. Ici, pas de bureau d'études (situés à Vallauris, dans le sud de la France), ni de centre de production, mais des chefs de projets qui répondent aux besoins des clients, en collaboration avec les partenaires avec lesquels

Miodex s'est allié : « *Grâce à notre expérience et notre parc machines, nous sommes capables de fabriquer dans toutes les matières (alu, laiton, acier, titane, inox, bronze, etc.), toutes formes géométriques complexes, du prototype à la série.* »

### Industrie 4.0

Sur le marché des solutions d'assemblages, les outils connectables, qui mêlent informatique et mécanique, se sont invités : « *Ces outils répondent aux besoins de sécurisation du travail et de traçabilité des entreprises sur les produits qu'elles fabriquent* », précise Cyrille Mielczarek. En 2016, Miodex a créé un logiciel pour piloter les outils de montage qui garantit, par exemple, qu'une vis a bien été serrée sur un moteur d'avion ou sur la ceinture de sécurité d'une voiture. Un logiciel qui permet à la société magnycoise de s'assurer une place dans le monde de l'industrie 4.0.

 **Miodex**  
**8 rue Salvador Allende**  
**ZA de Gomberville**  
**01 80 82 48 80**  
**[www.miodex.com](http://www.miodex.com)**





# Expression libre

Majorité municipale

## GRUPE SOCIALISTE ET DÉMOCRATES LOCAUX

### PLH : Constance pour les uns, incohérence pour les autres !

Elle vote pour au Conseil Communautaire. Elle vote contre au Conseil Municipal. « Elle » : c'est notre Opposition, jamais à une contradiction près et souvent dans l'incohérence.

**Le vote du Plan Local de l'Habitat Intercommunal (2018-2023) aurait mérité plus de cohésion.**

Telle celle de notre Équipe Municipale qui, soucieuse de rester dans la **continuité** du précédent plan (405 logements), réalisé à 75 %, a fait preuve de **constance** en émettant, pour ces deux votes, un **même avis défavorable**. Elle a réaffirmé ainsi, avec force, son désaccord sur l'objectif supplémentaire de **54 logements, imposé, sans concertation par SQY**.

Preuve à nouveau que si notre commune ne refuse pas de prendre sa part dans l'effort de construction que SQY, sous la pression de l'État, lui demande, a fortiori si c'est l'opportunité d'adapter l'offre aux nouveaux besoins (logements plus petits, prise en compte des

personnes âgées...), elle ne lâche rien dans sa **politique de constructions raisonnée et harmonieuse**.

Loin de l'« *urbanisation effrénée* », du « *taux de logements sociaux de près de 40 %* », etc. dont l'Opposition, dans l'excès ou l'approximation, se répand. Dommage, car sa crédibilité aurait tout à y gagner !

Des postures aussi de gens bien logés, dont l'égoïsme exacerbé fait fi des demandes sur la commune : 159 à ce jour avec Magny en premier choix !



© C. Lanté

JEAN TANCEREL

[www.ensemblepoumagny.fr](http://www.ensemblepoumagny.fr) • [contact@ensemblepoumagny.fr](mailto:contact@ensemblepoumagny.fr) • [ensemblepoumagny](https://www.facebook.com/ensemblepoumagny) • [@Magny78114](https://twitter.com/Magny78114)

Majorité municipale

## AUTRE MONDE

### Urgence sociale, financière et climatique

Bilan après plus de trois mois de manifestation des gilets jaunes et au terme de la phase 2 du Grand Débat National : **la situation s'enlise**.

Les propositions du gouvernement sont prévues mi-avril, 6 mois après le début de la mobilisation et les occupations des ronds-points, une éternité face à la crise de société dans notre pays. Encore faudrait-il que les annonces répondent à l'urgence de la situation : justice sociale, financière, enjeux climatiques.... La hausse de la prime d'activité a été l'illustration d'un **camouflet de réponse**.

Le Grand Débat National lancé le 15 janvier est devenu pour le Président Macron une vaste **opération pré-lectorale** pour les européennes. Parcourant le pays, mobilisant les médias, il participe également au lancement de la campagne électorale des municipales pour son parti. À défaut de faire des propositions, il entraîne dans la durée le mouvement des gilets jaunes à dessein de l'affaiblir et d'enterrer les revendications. Qu'en sera-t-il du référendum d'initiative citoyenne (RIC) à l'heure des décisions concrètes ?

Le cahier de doléances, initiative du maire communiste de Giberville, repris dans l'opération « *mairies ouvertes* » de l'Association des Maires Ruraux de France, Magny, à l'écoute permanente de ses habitants, l'a mis mais avec **scepticisme** à disposition de ses concitoyens comme 76 % des villes des Yvelines apportant sa contribution à l'expression des revendications et des propositions de tous.

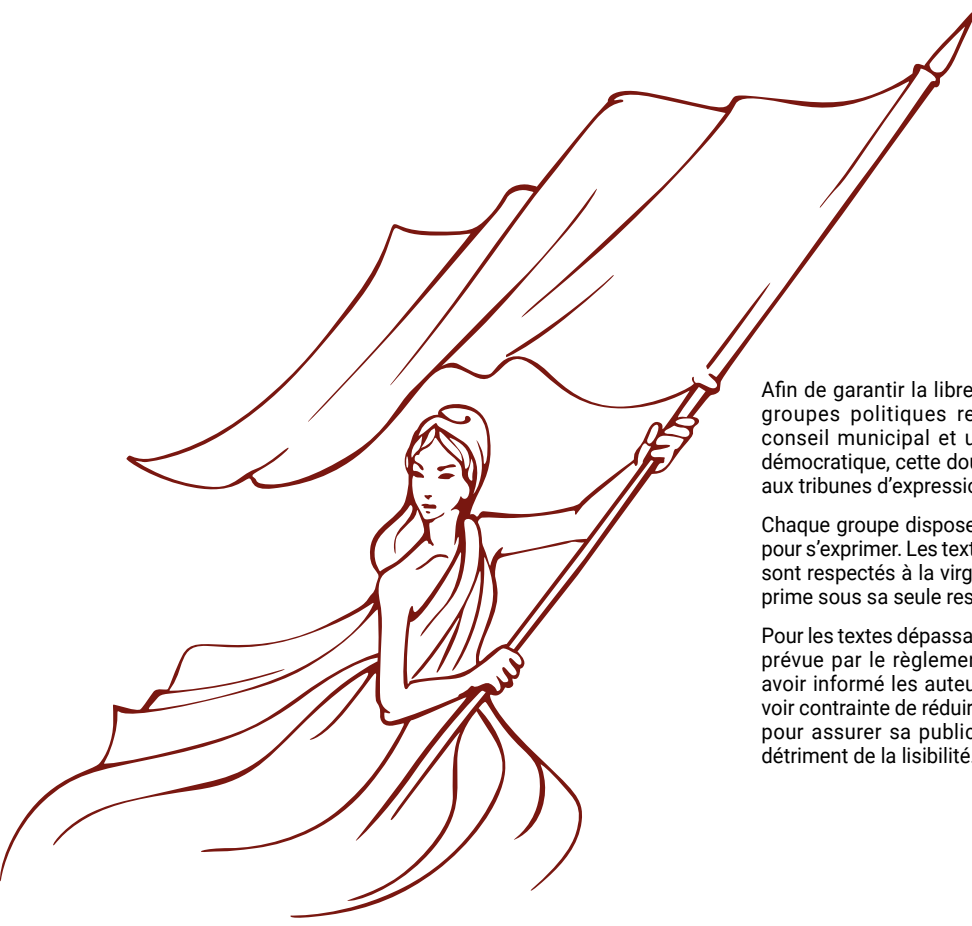
Cette situation de crise remet en lumière le rôle de la commune, échelon essentiel du lien social. À l'heure où celles-ci sont mises à contribution dans ce débat l'État poursuit la **baisse des moyens financiers** des communes accroissant les inégalités et la fragmentation de la société française.



© C. Lanté

DENIS GUYARD

[autremonde@numericable.fr](mailto:autremonde@numericable.fr) • <http://autremondemagny.unblog.fr/>



Afin de garantir la libre expression de tous les groupes politiques représentés au sein du conseil municipal et un bon fonctionnement démocratique, cette double page est consacrée aux tribunes d'expression libre.

Chaque groupe dispose d'un espace équivalent pour s'exprimer. Les textes remis par les groupes sont respectés à la virgule près, et chacun s'exprime sous sa seule responsabilité.

Pour les textes dépassant la limite de caractères prévue par le règlement intérieur, et après en avoir informé les auteurs, la rédaction peut se voir contrainte de réduire la police de caractères pour assurer sa publication en intégralité, au détriment de la lisibilité.

## Opposition municipale

### MAGNY NOUVELLE ÉNERGIE

## Grand Débat national : ce que les Magnycois nous ont dit !

Le Grand Débat initié par le président de la République est un exercice inédit qui permet de donner la parole aux Français hors campagne électorale. Cet exercice démocratique, la majorité municipale actuelle n'a pas souhaité l'organiser sur notre commune ! Nous l'avons donc mené afin de permettre à chacun de s'exprimer.

Pendant 3 heures, nous avons débattu de la transition écologique, de la fiscalité et des dépenses publiques, avec mon collègue député Jean-Noël Barrot.

Que nous ont dit les Magnycois présents ?

**La transition écologique est une priorité nationale et locale. Elle doit se décliner partout et cela commence à l'école** par l'apprentissage de comportements différents, par une alimentation saine et durable, par la lutte contre le gaspillage. Elle se poursuit avec **une commune qui doit impérativement montrer l'exemple** : les bâtiments publics doivent être peu consommateurs d'énergie et rénovés en ce sens, ils pourraient même être « passifs » en énergie comme le sont certaines de nos maisons en délivrant plus d'énergie qu'ils n'en consomment. Enfin, **l'offre de transport doit être augmentée** pour éviter le recours à la voiture individuelle : à quand une navette avec la gare que nous proposons déjà en 2014 et le soutien réel au covoiturage ?

Sur la fiscalité et la dépense publique : **il est temps de faire baisser la pression fiscale et ça commence aussi au niveau local !** D'ici la fin du quinquennat, **la taxe d'habitation sera supprimée pour**

**100 % des Français.** C'est juste et c'est logique : si cest impôt est mauvais, il l'est pour tous les Français. Mais en attendant, **la commune a augmenté la taxe d'habitation et la taxe foncière au lendemain des élections municipales. Nul doute que les mêmes causes reproduiront les mêmes effets si la majorité actuelle devait être réélue !** Baisser la pression fiscale passe par une baisse de la dépense. Baisser la dépense n'est pas baisser la qualité de nos services publics, c'est les rendre plus efficaces, plus utiles, plus performants et demander aux Magnycois quelles sont leurs priorités pour les services publics municipaux.

Enfin, le Grand débat aura démontré la nécessité de renforcer notre vitalité démocratique, et notamment au niveau local. **La concertation, ce n'est pas demander son avis aux habitants quand tout est déjà arbitré.** C'est construire ensemble :

**développer un budget participatif, créer des ateliers de débats citoyens, imaginer ensemble la ville de demain.** C'est ce que nous voulons pour Magny !



© C. Lanté

AURORE BERGÉ

# Bloc-Notes

**SAINT  
QUENTIN  
EN YVELINES**  
Terre d'innovations

## Collecte des déchets 2019



### MAGNY-LES-HAMEAUX

	Ordures ménagères	Emballages & papiers	Végétaux	Verre (un mercredi par mois)											
				Secteur A le 4 <sup>e</sup> mercredi du mois - Secteur B 2 <sup>e</sup> mercredi du mois *Les habitats collectifs sont collectés les 2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> mercredi du mois											
				janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Secteur A	le mardi	le jeudi semaine impaire*	en déchetterie	23	27	27	24	22	26	24	28	25	23	27	25
Secteur B	le vendredi	le jeudi semaine paire*		9	13	13	10	8	12	10	14	11	9	13	11
Collectifs	le mardi et le vendredi	tous les jeudis		Encombrants secteur A et B (1 <sup>er</sup> mercredi du mois)											
				janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
				2	6	6	3	1 <sup>er</sup>	5	3	7	4	2	6	4

Un problème de collecte ? L'agglomération SQY, en charge de la compétence déchets, vous répond.

☎ 0 800 078 780 / ✉ [dechets@sqy.fr](mailto:dechets@sqy.fr)

### Nettoyage des rues

**Lun. 15/04 :** Hameaux de Buloyer, Romainville, Brouessy et Village

**Mar. 16/04 :** Hameaux du Mérantais, Bois des Roches, Villeneuve et Gomberville

**Merc. 17/04 :** Hôtel de Ville + allée Henri Dès

**Jeu. 18/04 :** Le Buisson

**Vend. 19/04 :** La Croix aux Buis

**Mar. 23/04 :** Cressely

### Bus PMI

Il passera les **lundis 1<sup>er</sup> et 29 avril, de 10 h à 16 h**, et s'arrêtera au pied du Centre social Albert Schweitzer. Consultations sur rendez-vous au 0 801 801 078 (prix d'un appel local)

### Pharmacies de garde

Toutes les dates sur [www.monpharmacien-idf.fr](http://www.monpharmacien-idf.fr) ou sur l'application mobile **MonPharmacien**, accessible directement depuis :

📍 [www.magny-les-hameaux.fr/node/5168](http://www.magny-les-hameaux.fr/node/5168) – Gendarmerie de Magny-les-Hameaux : ☎ 01 30 52 07 94



## Magny dans le rétro

**1999** • Création du service municipal de la Jeunesse

Parmi les activités proposées, l'équitation, proposée les mercredis en collaboration avec la gendarmerie.

**NAISSANCES :** Thérèse TOAI, le 30 janvier • Amine ZENATI, le 4 février • Ilan HAMIDAOU, le 4 février • Tihya ALIBAY KANDJY, le 7 février • Nour ZENATI, le 8 février • Rémi DOZ, le 13 février. • Mathis HAMELIN, le 16 février • Ethan HAMELIN, le 16 février • Rafael RITTENER, le 20 février **MARIAGES :** François TESTU et Sandrine NELSON, le 2 février **DÉCÈS :** Françoise BRÉAU épouse HERVÉ, le 20 février



## Une ville plus accessible

Lancés en 2015, les travaux d'accessibilité dans les bâtiments recevant du public et sur la voirie se poursuivent. Lundi 11 mars, les membres de la commission communale Accessibilité se sont réunis pour un état des lieux des aménagements réalisés en 2018 et ceux prévus en 2019.

### Ce qui a été réalisé en 2018 :

#### DANS LES BÂTIMENTS RECEVANT DU PUBLIC :

- Mise aux normes des sanitaires et/ou des escaliers : Maison des Bonheur, crèche familiale, cabinet médical Albert Schweitzer, accueil de loisirs Henri Dès, écoles Saint-Exupéry et Petit Prince.

#### SUR LA VOIRIE :

- Mise aux normes des trottoirs et/ou des traversées piétonnes : allée Auguste Renoir, rue Paul Gauguin, rue de l'Égalité, rue Schœlcher, rue et impasse des Tamaris,
- création d'une rampe d'accès PMR dans la cour de l'école Louise Weiss,
- création de deux places PMR rue des Buissons et de l'Égalité,
- implantation de bancs de pause rue Charpentier et placette Vincent Van Gogh,
- pose de rails de guidage sur les traversées piétonnes au carrefour des rues Haroun Tazieff et Vincent Van Gogh.

### C'est quoi ?

- **Une bande podotactile** : c'est une surface présentant une texture que les malvoyants ou non-voyants peuvent sentir au toucher (par les pieds ou à la canne blanche). Installées à l'entrée d'un passage piéton ou sur les premières et dernières marches d'un escalier, ces bandes munies de picots en relief alertent les personnes ayant un handicap visuel d'un danger.
- **Des potelets** : placés à l'entrée des passages piétons, ils indiquent son entrée et aide au cheminement. Ils doivent mesurer au moins 1,20 m de hauteur pour un diamètre de 6 cm, et être repérables par leur couleur avec un pommeau de couleur différente de celle du tube.
- **Un rail de guidage** : c'est une bande au sol en relief qui indique la direction à suivre. Grâce au contraste de texture et de couleur, la personne peut détecter le changement de direction avec sa canne ou directement sous sa semelle.
- **Une boucle d'induction magnétique** : c'est un système qui permet de transmettre des sons (conférence, concert, cinéma, guichets d'accueil, etc.) directement à un appareil auditif ou à un implant. Ainsi, les bruits ambiants ne viennent plus perturber la compréhension.

### Ce qui est prévu en 2019 :

#### DANS LES BÂTIMENTS RECEVANT DU PUBLIC :

- Mise aux normes des sanitaires de l'accueil de loisirs Pierre Chêne, du pôle Blaise Pascal, du groupe scolaire Corot-Samain, de la MJC Mérantaise, de l'Estaminet et du gymnase Chantal Mauduit,
- mise aux normes des escaliers de la MJC Mérantaise, des écoles Saint-Exupéry et André Gide, du gymnase Chantal Mauduit, de l'Estaminet,
- mise aux normes des portes d'entrée du groupe scolaire Corot-Samain,
- installation d'une rampe d'accès PMR à la MJC Mérantaise,
- installation de boucles magnétiques dans les accueils de l'Hôtel de Ville et du Centre social pour répondre aux attentes des personnes souffrant de troubles auditifs.

#### SUR LA VOIRIE :

- Aménagement des traversées piétonnes au carrefour des rues de la Chapelle et Barbusse,
  - installation de mobilier et d'un accès PMR au Village et dans le parc de la rue Joseph Le Marchand,
  - mise aux normes de la rue Mars sur la portion située entre les rues Gabriel Péri et Joseph Le Marchand (réfection des trottoirs),
  - mise aux normes de la cour de l'école André Gide.
- Le nouveau périmètre d'étude pour 2019 portera sur le quartier du Buisson.





# DÉFI SPORTS <sup>2019</sup>

**VENDREDI**  
**SOIRÉE FAMILLE**  
**19H À 21H**

**MER. 24 AVRIL**  
**AU VEN. 26 AVRIL**  
**10H-12H / 14H-16H**  
**GYMNASE C. MAUDUIT / GRATUIT**

Suivez-nous sur :



[www.magny-les-hameaux.fr](http://www.magny-les-hameaux.fr)



MagnylesHameaux



villermagny78



Ville de Magny-les-Hameaux



Magny-les-Hameaux



Magny les Hameaux